

Cette année, le concours des maisons, appartements et jardins potagers valorisera la démarche écologique des jardinier(e)s mussipontain(e)s. Les balcons, jardins, façade ou potagers doivent s'inscrire dans une démarche favorisant la diversité des plantes et des potagers cultivés, et développer la biodiversité de notre commune. Pour cela, les cultures doivent être réalisées dans une démarche éco-responsable.

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Maisons fleuries

Balcons fleuris

Potagers

(Cocher la case correspondante)

Questionnaire facultatif préalable : réponses succinctes demandées

(photos et illustrations possibles)

1) Comment choisissez-vous vos plantations ? Quels sont vos critères ?

.....
.....
.....

2) Où vous procurez-vous vos plants ?

.....
.....
.....

3) Comment favorisez-vous la biodiversité dans votre espace cultivé ?

.....
.....
.....

J'accepte le règlement du concours du fleurissement éco-responsable 2023

Daté et signé

Inscription à retourner par voie postale avant le vendredi 30 Juin 2023 à :

Mairie de Pont-à-Mousson, Services Techniques, 19 place Duroc 54700 Pont-à-Mousson

ou par mail à : services.techniques@ville-pont-a-mousson.fr